



La Fondation Communautaire du Katanga rêve d'un Katanga sans pauvreté!

En février dernier fut officiellement lancée l'idée de créer la FCK (fondation communautaire au Katanga). Un noyau dirigé par Pierre Kahenga conduit le processus dans cette région australe congolaise connue pour ses riches réserves en cuivre et cobalt. Des rencontres diverses d'échanges et de réflexion furent organisées à cette fin pour véhiculer le concept et la philanthropie qu'il prône.

L'étape de compréhension conceptuelle commune étant franchie, il fallait passer le cap et se plonger dans l'action. Bien avant la marque du premier pas, la crainte saisit les acteurs: la crainte de l'immensité, la crainte de commencer, de quitter le chemin battu et de faire autrement le développement, la crainte d'écrire une nouvelle page de l'histoire; celle d'innover. Car des choses peuvent encore manquer : peut-être un peu plus de légitimité, de moyens... bref par où commencer!

C'était pour démystifier la douleur de l'enfantement que le noyau décida d'aller puiser dans l'expérience mère de [Kenya Community Development Foundation](#) « KCDF » ressources et énergies nécessaires. Onze membres sur quatorze que compte le noyau ont effectué le voyage à Nairobi du 14 au 19 juillet 2014.

Ces quelques lignes résument ce que leur curiosité a pu saisir de cette nébuleuse qu'est « KCDF ». Ces lignes témoignent aussi l'amitié dont la FCK bénéficie de ses partenaires en l'occurrence la [Fondation Roi Baudouin](#) « FRB », Global Fund for Community Foundations « GFCF », [l'Initiative de Fondation Communautaire d'Haïti](#) « HCFI » et maintenant KCDF.

Se situer dans l'histoire

La crise financière mondiale qui frappe les Etats riches en 2008 oblige de repenser la question de mobilisation des ressources au niveau local pour financer le développement communautaire. Les discussions se déplacent dépassant la sphère classique de la coopération au développement.

Les statistiques renseignent que la République Démocratique du Congo connaît une croissance économique estimée à 8,7% cette année grâce au développement industriel minier. Ce record n'affecte pas encore positivement sur la pauvreté des populations mais fait fuir du Katanga les partenaires à la coopération au développement qui optent pour aller s'installer dans d'autres provinces du pays. Les entreprises s'acquittant de leurs responsabilités sociétales s'investissent un tant soit peu dans l'appui au relèvement socio-économique des communautés. Elles prennent des initiatives de philanthropie au travers des fonds, des fondations ou des services sociaux propres. Mais la répartition déséquilibrée du développement se fait sentir en faveur des milieux urbains et les sites miniers au détriment des zones rurales.

En face de ces incohérences, comment contribuer au bonheur du plus grand nombre de notre peuple? Quinze ans d'expérience et d'expertise développée au KCDF ne peuvent-elles pas inspirer et aider le chantier katangais? KCDF serait-il motivé à l'accompagner, sous quelles conditions?

A Nairobi, Madame Janet Mawiyoo, Messieurs Tom Were et Francis Kamau ainsi que toute l'équipe KCDF ont réservé un accueil digne et une protection admirable tout au long du séjour pendant lequel furent organisées des réunions internes avec les différents managers au siège de l'institution; des visites sur le lieu des réalisations notamment à St. Martin's School, au Haki Self Help Group, au Grapevine Hope Centre, à Watoto Wema Centre. En outre, les visiteurs furent conviés au Forum des donateurs d'évaluation des performances des investissements mis en œuvre (Fund Builders Forum KCDF), aux cérémonies du lancement du plan de stratégie opérationnelle KCDF 2014-2018 ainsi qu'à l'exposition foraine (Community Day).

De ce que l'on retient de la visite

KCDF doit sa naissance en réponse aux frustrations des pères fondateurs se révoltant contre la situation inchangée où sont restés les pauvres de leur pays malgré les multiples interventions externes. Des étrangers mettent en œuvre des projets conçus à partir de pays de provenance en toute méconnaissance des besoins et expertises locales. Cette institution doit son ancrage dans le contexte kenyan et le patrimoine culturel africain. Sa vision à long terme a dicté l'architecture de ses structures. En vue de maintenir la confiance du public, KCDF investit sur la qualité morale et professionnelle des dirigeants ainsi que des gestionnaires.

KCDF est un véritable fonds public au service des plus démunis qui, pour faire face au vide juridique kenyan, a su inventé une institution bicéphale. Il est avant tout un **grantmaker** agissant en qualité de bailleur de fonds qui mobilise les ressources et les mets à la disposition

des projets de développement. En tant que tel, KCDF se refuse d'être une organisation opérationnelle. Bien au contraire, il se positionne à l'échelle nationale pour servir d'appui financier et de capacity building aux 180 partenaires parsemés sur l'ensemble du territoire national. Il a réussi à constituer un capital immobilier essentiellement la propriété foncière qui génère des intérêts. Ces ressources acquises grâce au service du **trustee-perpetual trust** rassurent à perpétuité le financement du développement local. Les donateurs comptés parmi les entreprises, les personnes de bonne volonté, le gouvernement, ainsi que les organisations de base sont conviés à un forum d'affaires périodique d'orientation stratégie et de feedback sur les réalisations.

En somme

Parti de zéro et apprenant des expériences, KCDF est au stage actuel d'évolution une grosse machine. Grâce au capital confiance, il a su inventer un fonds **durable** pour tous dont les animateurs ne sont que des gestionnaires. Ce succès tient à la compétence et au sérieux des personnes engagées qui combinent savoir-faire et valeur afin de mettre à la disposition des communautés des ressources et des services nécessaires pour leur auto développement. Personne ne développe personne; personne ne se développe seul. KCDF œuvre à la capacitation des communautés.

La mission a permis au noyau de clarifier ses options fondamentales (vision, missions et objectifs). Au retour au pays, il continuera cette labeur. La manière dont KCDF a construit son positionnement historique inspirera la structuration de la FCK.

Comme prochain pas

Le noyau s'oblige à:

1. Exploiter la législation congolaise régissant les associations sans but lucratif dans la perspective d'inventer une structure qui réponde au mieux à la vision de la FCK.
2. Procéder à un appel de fonds constitutif du capital initial.
3. Procéder à une mise en place d'une structure simple, d'une gestion légère ainsi que des procédures souples.
4. Institutionnaliser la tenue des réunions périodiques.
5. Poursuivre l'analyse du contexte pour pouvoir finaliser les options fondamentales et élaborer un plan d'action pluriannuel.